



Le 10 juillet 2020

Monsieur le Garde des Sceaux

L'Association Française des Magistrats Instructeurs s'est interrogée sur le sens d'une décision consistant à nommer à la tête d'un ministère une des personnalités parmi les plus virulentes à l'endroit des personnels qui le composent. Pour autant, les saillies de l'avocat que vous fûtes, dans l'assistance de vos clients, ne permettent pas de préjuger du Garde des Sceaux que vous serez, et nous savons partager avec vous le souci du contradictoire et l'aspiration à une justice d'encre meilleure qualité.

Nous ne doutons pas de l'éthique que vous démontrerez à vous désengager du cabinet que vous avez fondé, dès lors qu'il est partie prenante d'instructions couvertes par le secret.

En revanche, au-delà des mots que vous avez pu avoir à l'encontre de la conduite de certaines informations judiciaires, vous avez exprimé par le passé la volonté de voir cette fonction disparaître. Or, comme vous le savez parfaitement, elle a largement évolué au cours des vingt dernières années. Elle reste la plus contrôlée de l'institution judiciaire puisqu'outre les nombreux regards aménagés dans le temps de cette procédure unique d'enquête contradictoire, les magistrats instructeurs rendent compte de façon semestrielle de leur activité, sont évalués par le président du tribunal et le premier président de la cour d'appel, mais aussi par le président de la chambre de l'instruction.

Dans votre discours d'investiture, vous avez exprimé l'intention de renforcer l'indépendance de la Justice, et de veiller à un meilleur équilibre entre l'efficacité de l'enquête et le principe du contradictoire : ce sont les objectifs de la procédure d'instruction. Pour autant, le peu de moyens humains, ainsi que l'évolution des outils juridiques et technologiques consacrés à l'instruction ont tendu à en réduire la place, et à en entraver l'efficacité. Ces enquêtes conduites par des magistrats indépendants, et qui permettent à tout justiciable de faire valoir ses droits, méritent d'être sauvegardées.

Par conséquent nous aimerions connaître vos ambitions à l'égard de l'avenir de notre fonction, et nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur ces sujets.

Vous assurant, Monsieur le Garde des Sceaux, de notre parfaite considération.

Le conseil d'administration de l'AFMI